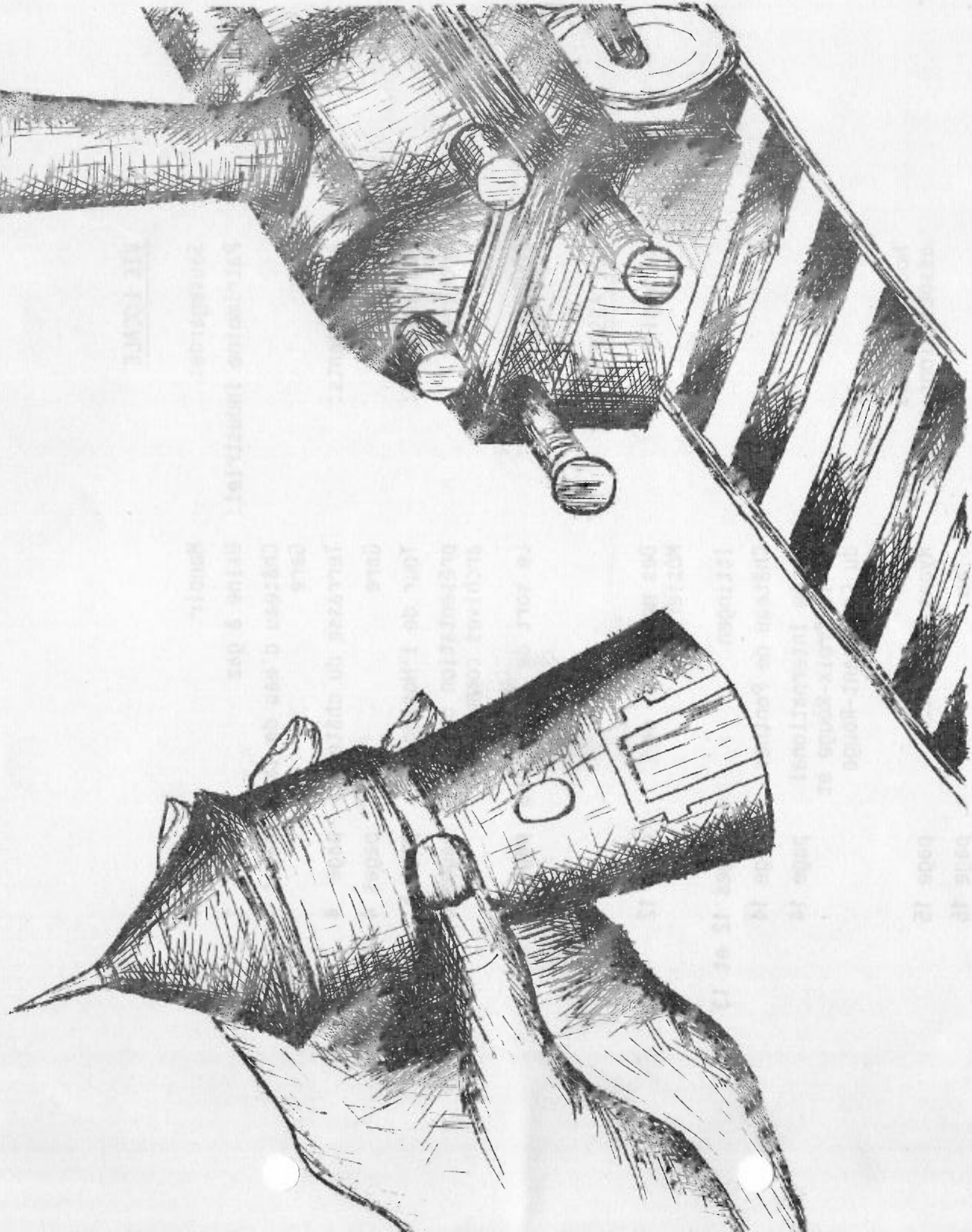


Bulletin n°16



PRO NOVIODUNO

décembre 1991

SOMMAIRE

I) VIE LOCALE

Sauvegarde:	Manoir	page 1
Patrimoine industriel:	Usine à gaz	page 1
	Château d'eau de la Gare	pages 1, 2 et 3
Aménagements:	Terrasse du château	page 4
	Gare	pages 4 et 5
Restauration:	Tour de l'Horloge	page 5
Archives:	présentation des archives communales	pages 6, 7, 8, 9 et 10

II) COURRIER Le sort de la Colline page 11

III) VIE ASSOCIATIVE

Excursions:	Des nouvelles de Môtiers	page 12
	Ittingen	pages 12 et 13
	Château de Penthes	page 14
	Musée International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	page 14
Nouvelles des associations amies:	Nyons	page 15
	Sion	page 15

IV) CHRONIQUE DE ME PELICHET

Un Nyonnais soldat de Napoléon en Proche Orient	pages 16 et 17
---	----------------

V) A LA DECOUVERTE DE NOS MEMBRES

Jean Föllmi	De la passion à l'exposition	page 17
-------------	------------------------------	---------

VIE LOCALE

SAUVEGARDE

Classement du Manoir

Le voici enfin classé le beau MANOIR de la rue Maupertuis.
Il le méritait vraiment car il représente le seul exemple encore existant à Nyon de maison urbaine du XVe siècle avec ses dépendances.

Il est dit que Monsieur Voltaire avait des vues sur la demeure et que Leurs Excellences de Berne s'y seraient opposées...

Nous nous réjouissons que cet ensemble architectural exceptionnel du front oriental de la place du Château soit désormais à l'abri de toute atteinte qui puisse en altérer son caractère originel.

PATRIMOINE INDUSTRIEL

USINE A GAZ

Tout le monde connaît ?

En dehors de la polémique qui s'attache à son affectation, Pro Novioduno réaffirme l'importance de ce témoin unique du début de notre ère industrielle, à l'architecture vigoureuse, à la volumétrie intéressante, qui mérite, lui-aussi, d'être conservé à tout prix !

CHATEAU D'EAU DE LA GARE

Nous connaissons tous sa jolie silhouette. Cette tour, visible de loin, est aujourd'hui l'un des derniers et rarissimes témoins de l'époque où les trains étaient tirés par des locomotives à vapeur.

En ce temps, chaque gare de quelque importance avait son château d'eau (réservoir surélevé d'où l'eau descendait par pression naturelle pour alimenter les locomotives au moyen de bouches tournantes situées sur les quais ou aux abords immédiats des voies ferrées). Les locomotives à vapeur fonctionnaient en effet

comme de grosses bouilloires où l'eau, portée à ébullition, projetait sa vapeur sur les pistons, lesquels actionnaient les bielles qui faisaient elles-mêmes tourner les roues motrices de l'engin.

L'avènement de la traction électrique entraîna la disparition de la plupart des châteaux d'eau devenus inutiles et parfois encombrants.

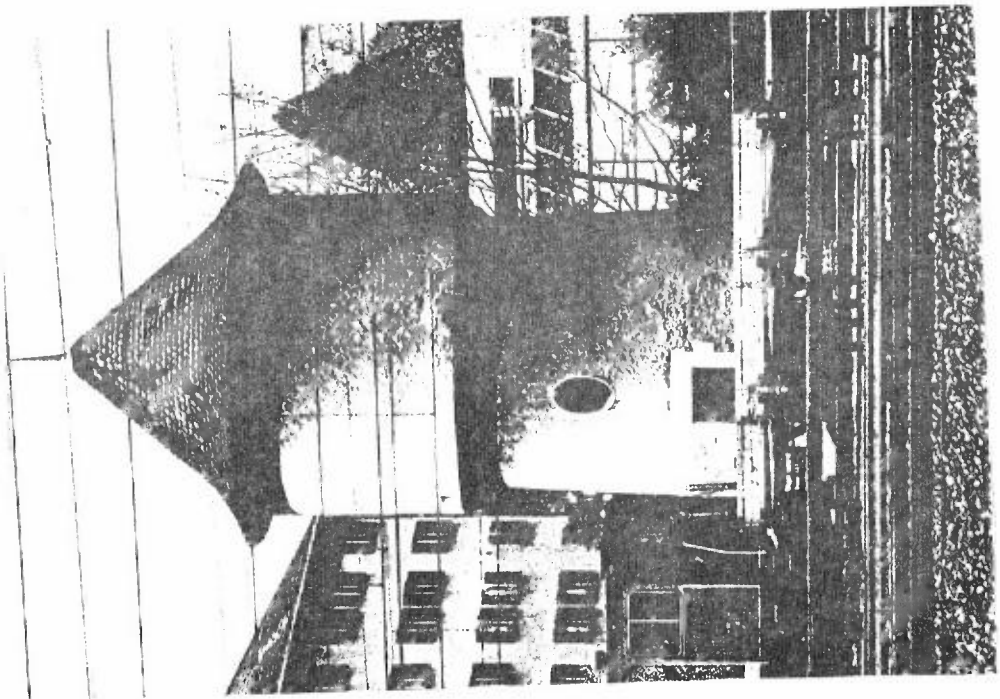
On peut supposer que celui de Nyon fut épargné parce qu'il se trouvait en bordure de l'aire de la gare et qu'il servit jusqu'à la fin des années 1930 en tout cas à l'alimentation des locomotives de la ligne Nyon-Divonne, laquelle ne fut jamais électrifiée. Le petit train qui fume fait partie des souvenirs d'enfance de tous les Anciens de la ville de Nyon et des villages riverains.

Il se trouve donc aujourd'hui que la ville de Nyon a le privilège unique en Pays de Vaud de posséder un édifice devenu précieux sur le plan de l'archéologie industrielle.

Sa conservation s'impose donc, d'autant plus que son architecture se caractérise par une rare élégance (les châteaux d'eau, en général, se limitaient à un réservoir métallique et cylindrique juché sur une base en maçonnerie).

Il nous est revenu que le château de Nyon serait menacé par des projets encore au stade de l'étude. N'ayant reçu que des déclarations évasives à ce sujet, Pro Novioduno a décidé d'agir en vue d'obtenir la protection légale voulue et toutes les démarches nécessaires ont été entreprises dans ce but.

Bien entendu, la Municipalité de Nyon en a été informée afin qu'elle puisse agir de son côté, en cas de besoin et le moment venu.



AMENAGEMENTS

Terrasse du Château

Balcon privilégié de notre cité avec sa vue panoramique mais d'un accès malheureusement difficile voire impossible pour les personnes handicapées... et les autres !

Il s'agirait apparemment de remplacer les trois horribles marches de béton, trop hautes, par quatre marches en pierre et main-courante; place aussi pour une rampe à petits véhicules.

Suggestion à étudier et qui pourrait se réaliser sans tarder en dehors de toute étape de rénovation problématique du château.

Nous apprenons maintenant, en heureuse conclusion provisoire, que cet "os de travers" est précisément dans le gosier municipal et que ce "détail" est en cours d'étude. Merci d'avance !

Gare

De nos jours, la circulation en ville - même à Nyon - devient difficile, pour ne pas dire harassante. Tout naturellement, le train connaît un regain de faveur de la part du public. La gare, dans une agglomération, est un pôle indispensable et incontournable.

Dans notre ville, c'est particulièrement vrai puisqu'elle est le trait d'union entre la ville ancienne et les nouveaux quartiers. On souhaite donc que ce "passage obligé" soit plaisant et réponde à l'attente des usagers.

Or, que constatons-nous ? Je n'insiste pas sur l'esthétique du bâtiment: c'est "tristounet" à souhait - malgré un ravalement de façades récent. L'aménagement du restaurant est un progrès, reconnaissons-le et la salle d'attente a été rafraîchie (on déplore cependant que la boîte à musique qui en était l'ornement n'ait pas reparu...)

Ce qui est déplorable, c'est d'une part le PASSAGE SOUS VOIES qui est sinistre. On nous habitue, dans nos deux capitales voisines, à un décor moderne, rutilant et flamboyant. Pourquoi les CFF nous considèrent-ils comme des parents si pauvres - alors que les mouvements de foule le matin et le soir surtout, ressemblent à de vraies bouches de métro ? En attendant la réalisation des projets d'aménagement de la place de la gare, ne pourrait-on pas mieux l'éclairer et le rendre un peu plus gai - en confiant, par exemple, à des classes de jeunes une décoration colorée ?

Non, décidément, ce passage si fréquenté n'est pas digne d'une ville comme Nyon.

Une autre lacune, dans ce secteur, est préjudiciable au confort des usagers. Il n'y a pratiquement aucune RAMPE D'ACCES. On oblige les voyageurs (et surtout les personnes âgées) à porter leurs bagages (aujourd'hui munis de roulettes) en montant les escaliers menant au quai. Partout ailleurs, ces rampes sont aménagées: les frais ne semblent pas devoir être démesurés. De surcroît, nous n'avons pas de porteurs en gare de Nyon.

Ah, j'allais encore oublier: un chauffage en salle d'attente sur le quai direction Lausanne serait bien apprécié...

La population ne réclame pas des améliorations sensationnelles. Elle se contenterait de certaines facilités pratiques et agréables à l'oeil.

Pourrions-nous être entendus des CFF ?

Bernard Glasson

RESTAURATION

Tour de l'horloge

Nous croyons savoir qu'il est prévu de restaurer les immeubles de

la Tour de l'Horloge en 1993 et 1994.

Espérons que d'ici là les fonds de la collectivité seront en hausse...

ARCHIVES

Il était indispensable que Pro Novioduno, défenseur des "vieilles pierres" nyonnaises, s'intéresse au haut-lieu de conservation des "vieux papiers" de notre commune, les Archives.

Madame Elisabeth Bourban-Mayor, archiviste, m'a très gentiment accueillie dans sa caverne merveilleuse, les Archives de la ville de Nyon, qui, avis à certains nostalgiques, ne sont ni poussiéreuses, ni couvertes de toiles d'araignées.

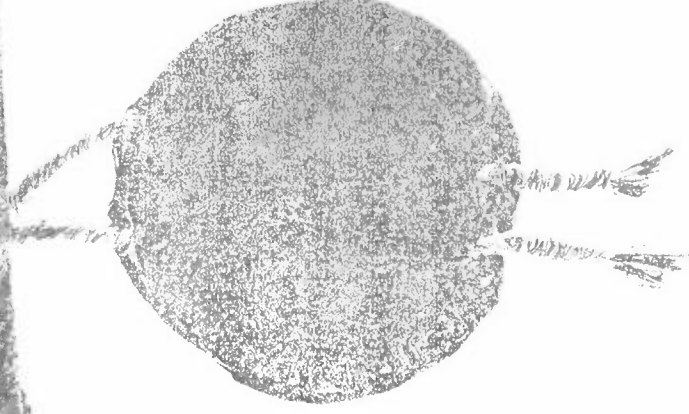
Situées au n°11 de la route du Stand, c'est-à-dire dans le complexe tout ce qu'il y a de plus moderne du Collège secondaire, les archives sont constituées de trois espaces distincts:

- de plain-pied: le bureau de Mme Bourban-Mayor, l'ordinateur (reçu dans le courant du mois d'octobre) et les fichiers divers qui permettent de savoir où se situent les documents recherchés;
- au sous-sol une salle de consultation et de réception des documents qui, après un tri, seront archivés, c'est-à-dire classés et rangés;
- également au sous-sol le "compactus", ou, pour les profanes, la bibliothèque mobile, dans lequel se trouvent ces fameux documents qui nous intéressent: les archives.

Signalons à nos lecteurs, parmi lesquels se trouvent, je n'en doute pas, des représentants de nos Autorités, que ce local ne possède aucune alarme en cas d'incendie, ni aucun déshumidificateur, appareil qui permet de corriger le taux d'humidité d'une pièce; et l'on doit malheureusement constater que le taux d'humidité relevé dans le compactus est trop élevé pour une conservation optimale des documents. Je me permets de rappeler que le feu et l'eau ou son corollaire, l'humidité, sont les principaux fléaux dont peuvent souffrir des archives.

Mais au fait que sont donc ces fameuses archives? En suivant Mme Bourban-Mayor dans ses rayonnages, c'est toute l'histoire de Nyon qui défile sous mes yeux.

Il y a bien sûr les documents nés de l'activité de la commune. Le plus ancien parchemin que nous retrouvons ici est une lettre de franchises accordée à la ville de Nyon par Amédée V, comte de Savoie en... 1293! Ce sont également les comptes communaux conservés depuis 1385, la correspondance communale depuis 1492 et les procès-verbaux de la Municipalité dès 1541. Actuellement, tous les documents engendrés par l'activité de l'administration communale arrivent aux Archives et sont inventoriés par l'archiviste avant d'être rangés.



Copie d'un parchemin daté du 10 juillet 1293:
Amédée V, Comte de Savoie, accorde aux habitants de la ville de Nyon les
mêmes franchises qu'à ceux de Moudon.

Pourtant la mémoire communale ne se borne pas aux documents administratifs. Plusieurs sociétés ont pris le parti, fort sage au demeurant, de verser aux Archives leurs anciens papiers afin qu'ils survivent et deviennent un témoin de la vie sociale et culturelle de la communauté nyonnaise. On y trouve, entre autres, les archives du Club Alpin Suisse (section de la Dôle), de La Concorde, de La Dramatique, du Ski-Club, de Pro Novioduno. Mais également celles de Diamond S. A., la fabrique d'allumettes. Il est à déplorer que les archives de sociétés ayant un rôle économique pour Nyon et sa région soient si rarement déposées et par là même si rarement conservées.

Mme Bourban-Mayor regrette que les sociétés locales, les industries et même les particuliers n'aient pas plus souvent le réflexe de verser leurs archives dans ses locaux. En effet, le service des Archives garantit non seulement le classement des papiers déposés, mais également des conditions de conservation optimales. Notre archiviste pense d'ailleurs créer une convention-type, qui inciterait sans doute les sociétés et les particuliers à remettre en toute confiance leurs papiers aux Archives communales.

Il est important de faire comprendre que les archives sont la mémoire d'une époque. Elles sont l'outil indispensable à la compréhension d'une période. Cela est valable pour le secteur public mais également, et l'on a trop tendance à l'oublier, pour le secteur privé.

Mme Elisabeth Bourban-Mayor est bien entendu prête à accueillir chacun, dépositaire éventuel, chercheur ou simple particulier désireux de se renseigner sur un point de la vie passée, les mardi, mercredi et jeudi de 9 à 12 et de 13.30 à 16.30 heures. N'hésitez pas à faire appel à elle pour toute question d'ordre "archivistique" que vous auriez. Si son mandat l'oblige à recevoir et renseigner le public, Mme Bourban-Mayor le fait de surcroît avec une extrême gentillesse et une très grande compétence.

Fabia Christen

COURRIER

On nous répond...

A propos du sort de la Colline

Dans notre Bulletin de mai dernier, nous attirions l'attention sur "L'UTOPIE D'UNE VILLA" (p.8-9), sise sur la route de Genève face au nouveau stade de Colovray.

Une des personnes impliquées (O.R.) dans cette FONDATION FONTAINE au bénéfice de notre ville apporte quelques précisions essentielles à ce legs. Il souligne notamment ce qui suit:

- "1) La fortune de la FONDATION NYONNAISE (car tel est son nom officiel) est inaliénable.
- 2) Seuls les intérêts affectés au but de la Fondation peuvent être distribués. Les revenus sont partagés par moitié
 - a) l'une sera versée à la Ville de Nyon pour servir en premier lieu à l'entretien de l'immeuble et le solde à des buts d'utilité publique.
 - b) l'autre moitié sera affectée à des oeuvres locales de bienfaisance (Hôpital, Pavillon de la Côte, la Crèche, etc.)."

Pouvons-nous demander à la Municipalité de nous décrire les montants annuels consacrés à l'entretien de la villa, prélevés sur les intérêts de la fortune et les travaux entrepris au fil des ans ?

Il est tout à fait regrettable d'en observer l'état déplorable et de ne pas pouvoir en faire bénéficier la population nyonnaise...

LA VIE ASSOCIATIVE

EXCURSIONS

MÔTIERS, Val de Travers

Souvenez-vous, c'était il y a quatre ans...

Nous vous emmenions visiter ce charmant village bénéficiaire de l'ECU D'OR...

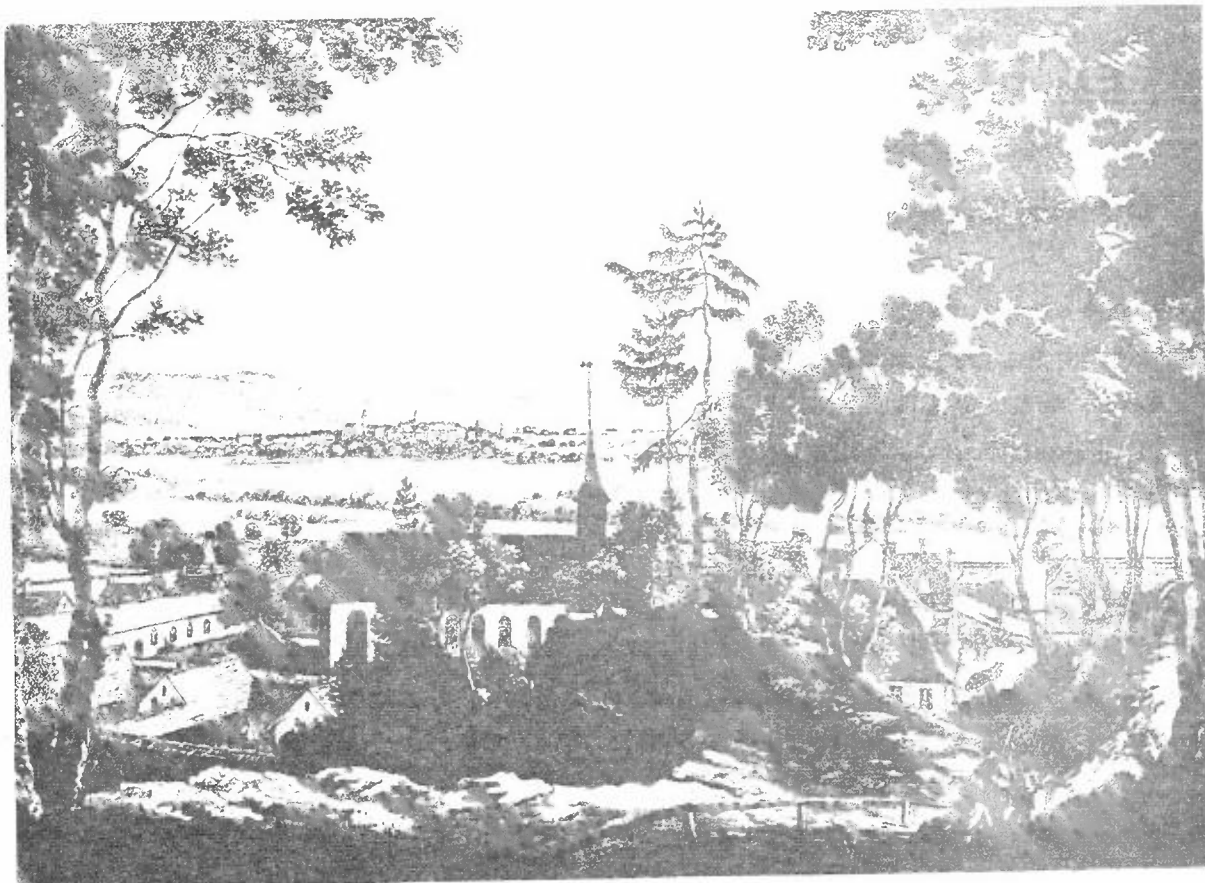
Le produit de la vente de l'Ecu d'Or était plus particulièrement destiné à la restauration du vénérable édifice de l'HOTEL DES SIX COMMUNES, où a lieu traditionnellement le dernier samedi avant Noël le "SOUPER DES PIPES" (les gouverneurs, représentants des communes de Môtiers, St-Sulpice, Fleurier, Boveresse, Couvet et Buttes, se réunissent pour un souper au cours duquel les parts de revenus de la forêt exploitée en commun sont distribuées. Le restaurateur offre à cette occasion le boire et le manger, ainsi que des pipes et du tabac. Ces dernières ne peuvent être prises en main que si le président-gouverneur en donne le signal, le contrevenant étant tenu de payer une bouteille).

Le Heimatschutz dans sa revue "Sauvegarde" nous donne des nouvelles de la restauration de cet édifice:

"Organiser la restauration n'est pas chose facile, car la Corporation n'a pas de forme juridique, de sorte qu'elle n'a pas d'adresse légale, par exemple pour l'octroi des subsides. La désignation de cet hôtel comme objet du Don de l'économie, lors de l'Ecu d'Or 1987, a ainsi eu pour la LSP des effets allant bien au-delà des problèmes d'architecture. La Corporation a maintenant chargé un notaire de lui donner une forme juridique".

ITTINGEN, Thurgovie

Elle est encore bien présente à notre esprit, "notre excursion du 700e" qui a réuni, dans la bonne humeur et par un temps changeant (un jour beau, un jour mauvais), les 15 et 16 juin, les trente premiers inscrits pour ce déplacement à Frauenfeld, Ittingen, Weinfelden, Stein-am-Rhein, Steckborn, Arenenberg et Gottlieben.



Karthaus Ittingen mit Frauenfeld.

Nous avons pu ainsi découvrir ou redécouvrir et surtout imaginer sous un soleil radieux ces petits bijoux de Suisse Orientale !

Petit aide-mémoire destiné aux amoureux d'Ittingen:

- Ancienne église conventuelle bâtie en 1549-53.
- Choeur de 1703 par Johannes Mosbrugger d'après les plans de Caspar Mosbrugger.
- Stalles de Chrysotimus Fröhli, à partir de 1703.
- Décoration rococo par les stucateurs Johann Georg et Matthias Gigl, le sculpteur Matthias Faller et le peintre Fritz Ludwig Herrmann (1763).
- Ancien bâtiment conventuel avec petit et grand cloître. Contre le mur extérieur sept cellules ont été conservées.



Château de Penthes, Musée International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge

C'est toujours un plaisir de se laisser emmener sur les sentiers non battus de l'Histoire par M. Jean-René Bory...

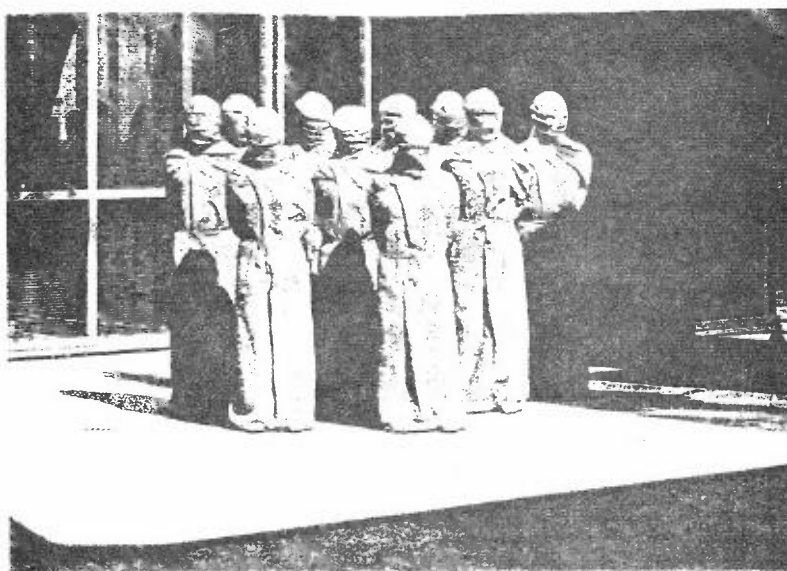
Cette seconde visite de Penthes, axée spécialement sur le 700e, a remporté, cette fois encore, un grand succès.

Histoire plus récente et plus parlante directement à nos coeurs, que celle de la création de la Croix-Rouge qui fit ses premiers pas vers 1863, quelques années après la bataille de Solferino (24 juin 1859). Henry Dunant, homme d'affaires genevois, arrive sur les lieux trois jours après l'affrontement et découvre des milliers de blessés mourant faute de soins sur le champ de bataille (40'000 victimes au total en une seule journée). Une conscience en état de choc, une volonté que rien ni personne n'arrêtera: la Croix-Rouge était née...

"Celui qui entre en ces lieux en ressort un peu différent, enrichi, troublé."

Educateur Magazine

Ces visites ont eu lieu le samedi 28 septembre 1991.



NOUVELLES DES ASSOCIATIONS AMIES

Association de défense du patrimoine de la Drôme, section de Nyons

Première prise de contact verbale après quelques échanges épistolaires avec le comité de l'association cousine de Nyons lors de la signature de la charte d'amitié Nyon-Nyons. Les circonstances de la rencontre n'étaient pas des plus favorables pour nos deux associations, nos nouveaux amis ayant dû se consacrer en priorité aux manifestations officielles. Une seconde rencontre mieux organisée et plus enrichissante pour nos deux associations serait à souhaiter...

Sedunum nostrum

Retrouvailles dûes au pur hasard avec l'association "SEDUNUM NOSTRUM" dans la salle à manger du restaurant "Les Cent Suisses" de Penthes le samedi 28 septembre, retrouvailles associatives doublées de retrouvailles familiales pour les deux présidents respectifs ! On s'est plu à évoquer les souvenirs heureux de la visite de Sion dans les années 70. La fin des travaux de rénovation de l'Abbaye de Bonmont pourrait inciter nos amis valaisans à reprendre le chemin de la Côte. Nous nous en réjouissons d'avance.

CHRONIQUE DE Me PELICHET: Un Nyonnais soldat de Napoléon en Proche-Orient

L'actualité nous a fait connaître quelque peu le Proche-Orient. Une lettre écrite en 1802 de Marseille nous révèle l'aventure là-bas d'un Nyonnais, engagé dans l'armée française. Il l'a écrite de Marseille, rentré de Syrie et des pays avoisinants.

Sa lecture nous apprend qu'au fond ces pays lointains n'ont pas beaucoup changé en presque deux siècles. J'en soumetts le texte à nos lecteurs qui, pour cette fois, s'éloigneront de notre ville.

"Marseille, 25ème Nivôse, an 10ème (15 janvier 1802)

Mon très cher ami,

Je prend la liberté de vous adresser ces peu de lignes. Depuis que j'ai quitté Nyon, j'ai terriblement fait du chemin, par mer et par terre. J'ai souffert en toutes sortes des misères incroyables; j'ai vu mourir de faim, de soif et de fatigue. J'ai marché jour et nuit dans les épines, souffert des fois que l'on avait des pieds tout en sang, et des fois on gelait de froid et l'on était obligés de rester pendant trois fois vingt-quatre heures sans pouvoir ni s'asseoir, ni se coucher, qu'il pleuvait toujours; nous avons marché dans l'eau toute la journée jusqu'à la ceinture, en Asie et en Afrique où l'on étouffait de chaleur. Il y en a beaucoup qui se sont fusillés eux-mêmes de désespoir. Ensuite, nous avons toutes sortes d'ennemis, si bien qu'on était toujours sur pied au risque d'être tué ou estropié pour le restant de nos jours. J'ai été de ceux qui ont été en Syrie et pendant trois ans sans pouvoir se coucher dans un lit, toujours par terre comme les animaux. J'étais rempli de poux et de galle et il y avait la peste parmi nous. Nous avons perdu huit hommes par le feu, noyé ou autres maladies ou encore massacrés et hachés en pièces et en morceaux par les Arabes. J'ai cependant vu des choses remarquables, j'ai vu le Jourdain, Canaan, Kaïfa, Nazaret, où la Sainte Vierge Maria est demeurée et où elle est enterrée; j'ai été dans sa demeure et j'ai touché son tombeau où il y brûle vingt lampes de pui qu'elle est enterrée. J'ai vu le Montabor, le Mont Sinaï, le Lac de Taberie où St Pierre allait à la pêche. En Afrique, j'ai vu le pui où Joseph a été jeté dedans, le châtôt de Faraon, le four où la Sainte Vierge a caché son fils Jésus.

Mon très cher ami, après avoir bien souffert, les Anglais nous ont bloqués pendant six mois où nous avions comme nourriture six onces de ris par jour. L'on trouvait pour son argent rien du tout à acheter, étions toujours campés dans le sable où il faisait un poussier et chaleur terribles. J'ai eu mal aux yeux deux fois et la dernière fois, je suis resté huit jours s'en voir clair et sans avoir un moment de repos, ni de jour, ni de nuit, je craignais car beaucoup de notre armée qui sont devenus aveugles. Enfin, Dieu a exossé mes vœux et soupirs et m'a rendu ma vue et santé. A présent, je suis un peu plus content d'être en Europe avec tous mes membres libres.

Je vous salue, mon très cher ami Maréchal, ainsi que Madame votre chère épouse et enfants. Je vous prie de bien faire mes salutations à Madame Richard et fils, à tous nos camarades, ainsi que tout Nyon sans oublier une seule personne et suis pour la vie votre tout dévoué et ami.

Mon adresse est Rouchty, musicien de la 25ème Brigade de ligne, en garnison à Marseille."

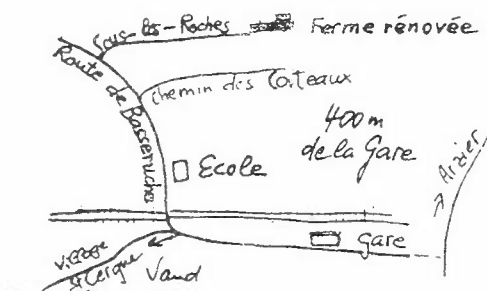
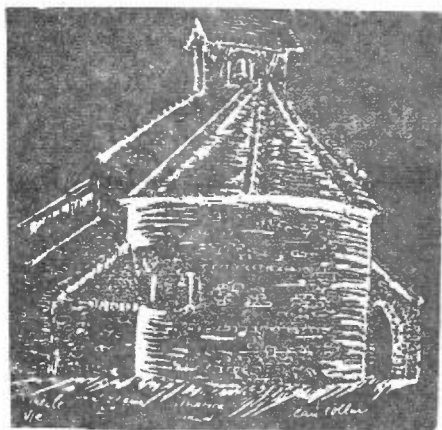
Cette lettre fut adressée à J. Maréchal, maître tonnelier, demeurant à la rue "du colaige" à Nyon, par Genève. Elle est bien arrivée à Nyon. Remercions-en les messagers de l'époque.

DE LA PASSION A L'EXPOSITION:

Jean Föllmi

Ils sont nombreux, nos membres tout à la fois passionnés de "vieilles pierres" et ouverts sur le monde, à l'image de notre association.

L'un d'entre eux, Jean FÖLLMI, présent trois jours par semaine à la Ferme de Sous-les-Roches, à Saint-Cergue, a bien voulu nous faire découvrir ses passions de l'art roman, de la photographie et du dessin.



Les merveilles de l'art roman, il les traque, appareil de photo et carnet de croquis pour les fixer, au travers des vallées grisonnes, tessinoises et le long de l'arc rhodanien. Le résultat de ses quêtes incessantes est exposé aux murs de sa ferme, construite en partie avec des pierres des ruines d'Oujon et restaurée de ses mains, située sur un ancien chemin de pèlerinage.

Il vous attend, vous tous qui partagez sa passion de l'art roman, le samedi, dimanche et lundi. (entrée libre, tél. 022 60 10 72)

Depuis peu une nouvelle exposition complémentaire est ouverte, consacrée aux jardins de roches japonais.

PRO NOVIODUNO veille activement depuis 1922 à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité.

Parallèlement, elle organise des manifestations de caractère culturel, telles que conférences, visites guidées, etc.

LE COMITE se compose de:

Dr Bernard Glasson, 67, route de Clémenty, 1260 Nyon
président

Gabriel Poncet, vice-président

Gabrielle Butschi, secrétaire

Georges-Hervé Butschi, trésorier

Fabia Christen

Florence Darbre

Roland Labarthe

Denise Ritter

Janine Suard

Jacques Suard

membres

Philippe Bridel

Me Olivier Freymond

Pierre Kissling

membres consultatifs

Jacques Brack

Jean-H. Guignard

Me Edgar Pélichet

membres d'honneur.

POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION:

prendre contact avec la secrétaire:

Mme Gabrielle BUTSCHI

18, chemin du Pélard

1197 PRANGINS

téléphone 61 61 25

téléfax 62 52 27